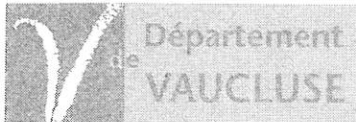


Avignon, le

9 AVR. 2014



CLAUDE HAUT

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
SÉNATEUR DE VAUCLUSE

Monsieur Michel CADOT
Préfet de la Région Provence Alpes
Côte d'Azur
Préfecture de Région
SGAR
Place Félix Baret
CS 80001
13282 MARSEILLE cedex 06

Affaire suivie par Jérôme LAFON

Dossier suivi par :
Magali COMBE
Tél : 04 32 40 78 89
Courriel :
magali.combe@cg84.fr

Objet : Avis programme
d'actions régional nitrates

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 6 février 2014, vous avez sollicité l'avis du Département sur le projet d'arrêté préfectoral établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Le Département de Vaucluse a été associé aux différentes réunions de travail départementales concernant, d'une part, la définition de la nouvelle zone nitrates et, d'autre part, la mise en œuvre du programme d'actions régional.

Si, dans son ensemble, le projet d'arrêté n'amène pas de remarques de fond, j'attire votre attention sur l'insuffisante prise en compte des spécificités de chaque territoire du fait d'une déclinaison régionale du plan d'actions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma très haute considération.

Conseil général de Vaucluse
Hôtel du Département
Rue Viala
84909 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone
04 90 16 15 00
Télécopie
04 90 14 04 57
www.vaucluse.fr

Le Président